



L'abeille

Périgordine

La naissance royale

Trimestriel d'informations des apiculteurs de Dordogne

Été 2019

N°

1

1

0

Les établissements Leygonie étaient présents au Rucher Ecole

Mise en place des ruches de la Préfecture par M Bourdiat



Les corbeilles bien pleines



Un nid primaire sur un cadre



Le Rucher Ecole



Capture d'un essaim au printemps





Abeille périgordine

<u>Le mot de la présidente</u>	4
<u>Compte-rendu du Conseil d'administration</u>	5
<u>Petit zoom sur...</u>	10
<u>A la rencontre des Périgourdiens</u>	12
<u>A la rencontre des enfants</u>	13
<u>Un déménagement sans encombre</u>	15
<u>Les balances électroniques</u>	16
<u>Caisse à outils de l'apiculteur</u>	19
<u>Vandalisme ???</u>	20
<u>A la Gavinie ?!</u>	21

Abeille départementale

<u>Le GDSA</u>	22
<u>La parole à une association</u>	23
<u>Calendrier des abeilles</u>	24

Abeille nationale

<u>La pétition de l'UNAF</u>	26
<u>Lettre de Jacqueline DUBOIS</u>	27
<u>Communiqué de l'UNAF</u>	28

Abeille dans tous ses états

<u>Bientôt dans nos jardins</u>	29
<u>Une petite faim !</u>	31
<u>Prêt du matériel, mode d'emploi</u>	32
<u>Petites annonces</u>	33
<u>J'ai lu pour vous</u>	34
<u>La Confrérie du Miel et des Abeilles</u>	35

L'ABEILLE PÉRIGORDINE

Fondateurs : Henri BALMES, Guy HENRY
Directeur de publication : Nicolas BREME

ADMINISTRATION-ROUTAGE
Bernard LALOT, La Couture
24 660 Notre Dame De Sanilhac
05 53 07 63 65

Edith BOURDIAL
09 74 76 67 87
e-mail : secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Site internet : www.abeille-perigordine.fr

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS
Claude MAZIERE, La Brousse
24 390 HAUTEFORT

RÉALISATION, IMPRESSION

Chambre d'Agriculture, Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
24 660 COULOUNIEUX CHAMIERES

REDACTION DE CE BULLETIN

Rédactrice en chef : Edith BOURDIAL
Comité de rédaction : Amandine ALEXIS, Edith BOURDIAL, Nicolas BREME, Richard LEGRAND, Jean-Marc NAILLON
Reprographie : Denis DUPUY
Photos : Bernard LALOT, Bernard MALHACHE

Commission paritaire des publications
et agences de presse :
N° 0416 G87904



Le mot de la présidente

Comment vont vos abeilles ?

C'est une question que nous posons à chaque apiculteur que nous croisons, beaucoup d'entre nous sont désorientés avec la météo qui est devenue un peu folle.

Au mois de février nous étions au printemps, la nature commençait à revêtir ses plus beaux atours, et mars est arrivé... et là, patatras, nos abeilles, qui avaient commencé à emmagasiner quelques réserves, les ont reprises pour elles-mêmes. Nous avons dû les nourrir pour qu'elles survivent à ces brusques changements de temps et de températures. Depuis, nous devons être très présents auprès d'elles, en vérifiant bien qu'elles ne manquent de rien.

Cette météo a favorisé des essaimages très nombreux.

Nous n'oublions pas que nous devons les aider à se défendre contre son prédateur le frelon asiatique, qui depuis la fin du mois de février est revenu en force... Certains d'entre nous ont piégés plus de 120 frelons en moins de 48 heures ! Nous souhaitons que le mot **PIEGEAGE** fasse parti de notre vocabulaire au quotidien.

Le 18 janvier dernier, accompagnée de Jacques LAUGENIE et de Bernard LALOT, Vice-présidents de L'Abeille Périgordine, j'avais rencontré très longuement Madame Jacqueline DUBOIS, députée de la 4^{ème} circonscription de Sarlat, nous avons évoqué avec elle la surmortalité des abeilles. Madame DUBOIS s'était engagée à poser une question écrite à l'attention de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les difficultés rencontrées par les apiculteurs.

Madame DUBOIS m'a adressé la question qu'elle avait écrite, et elle m'a fait parvenir la réponse du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Dans sa réponse Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation rappelle : *« les textes législatifs et réglementaires qui ont été adoptés tant au niveau national qu'au niveau européen »*.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation écrit *« qu'actuellement aucune stratégie collective contre ce frelon n'est reconnue efficace »*, et il ajoute *« que ce constat a été partagé avec les membres du comité d'experts apicole du Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale »*.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation précise *« que son ministère subventionne des actions de recherche visant à valider des méthodes de lutte sur le plan de leur efficacité et de leur innocuité sur l'environnement, dont la méthode de piégeage collectif des fondatrices au printemps »*.

Enfin le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation déclare que *« dans l'attente, aucune mesure obligatoire ne peut être imposée. Il convient de souligner que les réglementations relatives aux espèces exotiques envahissantes dont le frelon asiatique fait partie et aux biocides (souffre) relèvent du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire »*.

En conclusion : « CE N'EST PAS MOI ... C'EST L'AUTRE ».

Rappelons qu'il y a plus d'une décennie, Richard LEGRAND, Président de L'Abeille Périgordine à l'époque, avait fait des propositions ... Ah ! S'il avait été écouté ... nous ne connaîtrions pas la situation que nous connaissons actuellement !

Vous trouverez dans la revue un message de l'U.N.A.F. qui nous invite à signer une pétition unitaire pour mettre fin à l'opacité sur l'origine du miel. Je vous invite à lire très attentivement le texte qui l'accompagne et à le signer.

Les membres du Conseil d'Administration de L'Abeille Périgordine se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de belles récoltes.

Edith BOURDIAL, Présidente



Compte-Rendu du Conseil d'Administration

Samedi 11 mai 2019

Rucher Ecole LA GAVINIE

Administrateurs présents :

Jean-Louis AMELIN, Roland AUDY, Edith BOURDIAL, Nicolas BREME, Joseph BRUNAT, Anne-Sophie DEGROOTE, Bertrand DUMOULIN, Bernard GENTREAU, Bernard LALOT, Jacques LAUGENIE, Richard LEGRAND, Claude MAZIERE, Henri MITOU, Jean-Marc NAILLON, Elisabeth NICOLAS, Laurent PAUL.

Absents excusés :

Régis RONGIERAS, procuration donnée à Bernard LALOT,
Francis CHRISTMANN,

Le samedi 11 mai 2019 à 9 heures s'est tenu le Conseil d'Administration de l'Abeille Périgordine au Rucher-Ecole au lieu-dit LA GAVINIE à TRELISSAC. La convocation a été adressée le lundi 27 avril 2019.

Ordre du jour :

Message de Christian ROSSI,
Bilan de la Fête du Miel et des Abeilles 2019,
Le rucher école,
La revue,
Travaux à La Gavinie,
APIDOR,
La Félibrée,
Voyage apicole 2019,
Assemblée Générale 2020,
Dates à retenir et informations diverses,
Questions diverses.

Le 10 mars 2019, Christian ROSSI, nous a adressé le message suivant :

Suite à une problématique de mortalité importante de ses colonies, il s'expatrie dans le delta du Mékong où il va essayer d'apprivoiser les abeilles locales ; de fait, il se retire du Conseil d'Administration de l'Abeille Périgordine. Les membres du Conseil d'Administration lui souhaite bon vent dans ces nouveaux projets.

Bilan de la Fête des Abeilles et du Miel

- Des dires de tous, ce fût une très belle fête, bien organisée, avec une communication adaptée (*presse, radio, flyers dans les écoles, affiches chez les commerçants*) qui a engendré la venue de nombreux visiteurs et notamment le déplacement de personnalités politiques :

* le député de la 1ère circonscription, Philippe CHASSAING,

* le député de la 3ème circonscription, Jean-Pierre CUBERTAFOND,

qui ont pu se rendre compte de l'intérêt des concitoyens pour le monde apicole.

- Les retours sont nombreux et très positifs, aussi bien des visiteurs que des exposants.

- Les enfants ont bien apprécié les ateliers qui leur étaient proposés ainsi que les films projetés.

- Les différents concours ont également fait l'unanimité.



Abeille périgordine

- La conférence de Richard LEGRAND sur le Frelon Asiatique a été très bien suivie même si nous pouvons regretter le manque de place pour accueillir tous les auditeurs.

- Grâce à ce rendez-vous et aux nombreuses questions posées par les adultes et les enfants, nous avons pu nous rendre compte de l'intérêt populaire suscité par l'abeille, cependant l'organisation d'une telle manifestation est très lourde et ne permet pas d'envisager une reconduite annuelle comme cela nous a été demandé.

BILAN FINANCIER = perte de 448€ sur l'ensemble de la fête ce qui est normal car la fête de l'abeille n'est pas organisée dans un but lucratif mais bien de promotion de l'Abeille.

- Malgré cette belle réussite, il faut néanmoins pointer un dysfonctionnement au niveau de la restauration qui n'était pas du tout adaptée aux flux des visiteurs, des exposants et des bénévoles souhaitant manger sur place. Il semble que la technicienne de la Chambre d'Agriculture en charge du label « Marchés fermiers du Périgord » que nous avons cooptée n'ait pas pris la mesure de l'importance de notre manifestation et n'ait pas été assez explicite auprès des prestataires présents.

La thématique « restauration » sera revue et corrigée pour la prochaine fête, tout en gardant le même concept de producteurs fermiers.

En conclusion, nous pouvons dire que nos objectifs de départ de mise en valeur des produits de la ruche, de mise en avant de l'abeille et de fréquentation ont été largement atteints. Par ailleurs, les retombées positives pour le syndicat ne sont pas à négliger non plus, avec un intérêt croissant pour ce dernier.

La FETE DE L'ABEILLE est donc ancrée comme un vrai rendez-vous avec l'Abeille et son univers.

Et nous n'oublions pas de remercier et féliciter tous les bénévoles qui sont intervenus avant, pendant et après ce magnifique moment.

Le Rucher Ecole

L'année apicole a démarré le samedi 2 février au centre socio-culturel de Trélissac par un premier cours théorique animé par Nicolas BREME et Bertrand DUMOULIN.

Un 2^{ème} cours s'est tenu le samedi 9 mars, toujours au centre socio-culturel de Trélissac, et a été suivi d'un cours pratique « montage et filage des cadres ».

La nouvelle promotion d'auditeurs a ensuite été accueillie pour des cours pratiques au Rucher-Ecole situé à LA GAVINIE à Trélissac, et animés par Anaïs, Nicolas, Bertrand, Joseph, et Anthony.

Dès le 27 mars nous avons mis en place les pièges à frelons asiatiques, et très régulièrement nous allons les inspecter et dénombrer le nombre de frelons pris dans les pièges.

Afin de continuer à apporter une animation de qualité lors des cours du samedi, Nicolas et Bertrand lancent un appel aux volontaires avec de l'expérience pour intervenir à leurs côtés au rucher-école, ceci pour envisager un roulement des intervenants sur les différentes dates.

Toute personne intéressée peut contacter Nicolas BREME ou Bertrand DUMOULIN pour en discuter.

Force est de constater que le rucher-école est fréquenté cette année, par un nouveau public ; il s'agit de personnes qui ne connaissent pas du tout l'apiculture et qui ne souhaitent pas devenir apiculteurs. Ils sont quelques uns cette année à souhaiter découvrir le monde de l'abeille.

C'est pourquoi, il a été décidé d'essayer de dédier une personne pour accueillir ce type de public qui ne maîtrise aucun des termes techniques.

Le Conseil d'Administration va réfléchir à des méthodes de pédagogie différentes pour ce public.



Le Conseil d'Administration va aussi essayer de trouver des solutions pour la problématique de niveaux lors des sessions de cours ; en effet, nous souhaitons conserver le fonctionnement actuel qui permet de recevoir qui le souhaite à chaque cours et qui n'oblige pas à être assidu à tous les cours, d'où la différence de niveau qui peut se creuser au fil de la saison.

La revue

Suite au départ de Jacques PICHARD, il a fallu trouver une nouvelle organisation pour assurer la parution trimestrielle de la revue.

Nous remercions :

- * Nicolas BREME d'avoir accepté le poste de directeur de la revue,
- * Amandine ALEXIS, cooptée par Nicolas, et qui s'occupe de la présentation,
- * Bertrand DUMOULIN.

Comme pour toute reprise, des ajustements sont en cours et nous tenons à présenter nos excuses aux adhérents qui auraient reçu la dernière revue (n°109) avec des « loupés », ainsi qu'à nos partenaires.

Travaux à la Gavinie

Des problématiques de sol survenues pendant la phase des fondations et qui nécessitent des consolidations, ont retardé l'avancement des travaux. Le devis complémentaire présenté par le maçon qui avait commencé le chantier s'est avéré très conséquent en termes de surcoûts ; nous avons été obligés de changer de maçon.

Cette future salle pourra recevoir 120 personnes assises.

APIDOR

L'Assemblée Générale ordinaire d'APIDOR s'est tenue le mercredi 20 mars 2019.

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale est rédigé mais ne peut être communiqué pour le moment dans la mesure où il doit être approuvé par la prochaine Assemblée Générale extraordinaire qui se déroulera dans le courant de l'automne.

Suite à cette assemblée générale il y a eu un Conseil d'Administration auquel étaient présents :

Fabien RUHET, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Jean-Jacques NEGRIER, conseiller d'entreprise et animateur de la filière apicole,
Edith BOURDIAL, Présidente de l'Abeille Périgordine, Jean-Marc NAILLON, Claude MAZIERE,
Sylvie BOISSINOT, Présidente du G.D.S.A. 24, Thierry BOISSINOT, Gilles BOUNY, Dominique FRANCOIS, Pierre LECOMTE du G.D.S.A. 24

Daniel DUMONTUEIL, Président du Rucher du Périgord et Richard PAILLER, Vice-Président du Rucher du Périgord.

Étaient excusés :

Jacques LAUGENIE (Abeille Périgordine) et Patrice PALAVERT (GDSA 24).

Fabien RUHET a rappelé qu'à l'échelon départemental, le Conseil Départemental souhaite n'avoir qu'un seul interlocuteur, par conséquent un seul interlocuteur également pour le versement des subventions, d'où le rôle prépondérant d'APIDOR ; il indique que le Conseil Départemental n'abandonnera pas APIDOR.

En ce qui concerne la lutte contre le frelon asiatique, une intermédiation donnerait une plus grande importance à APIDOR. Le Conseil Départemental ne souhaite pas de dispersion.

La reconstruction d'APIDOR est en marche. En attendant, la refonte des statuts et la potentielle réintégration du Rucher du Périgord, qui s'était retiré d'APIDOR, il y a quelques années, un bureau temporaire a été désigné.



Il est composé de :

Jean-Marc NAILLON, Président,
Dominique FRANCOIS, Secrétaire,
Thierry BOISSINOT, Trésorier.

Un prochain Conseil d'Administration se réunira le mercredi 12 juin 2019 et une Assemblée Générale extraordinaire se déroulera dans le courant de l'automne.

Il est également prévu qu'une conférence se tienne dans le courant de l'automne. Nous vous tiendrons prochainement informés des date et thématique retenues.

La Félibrée

A l'heure où ce présent compte-rendu est rédigé, nous n'avons pas encore d'informations sur le déroulement de cette fête ancestrale. Si des nouvelles nous parviennent d'ici la parution de la revue fin juin, un article sera inséré à ce sujet.

Pour rappel, la Félibrée est organisée cette année à Périgueux et son thème est L'ABEILLE. Elle se déroulera les 5, 6 et 7 juillet prochains.

Gageons que les organisateurs et la mairie de Périgueux engageront une collaboration avec les représentants apicoles du département et notamment notre syndicat.

Voyage apicole chez M. Thierry FEDON à RAZES (Haute Vienne)

La date préalablement retenue était le 28 septembre mais a été annulée par notre hôte ; nous sommes en discussion pour fixer une nouvelle date qui pourrait être le 12 octobre 2019 ; nous attendons confirmation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés ou de faire une insertion dans la revue de fin juin si l'accord intervient avant son impression et aussi des conditions pécuniaires du déplacement.

Assemblée Générale 2020 – Retenez déjà la date dans vos agendas

Elle se tiendra le 26 janvier 2020 à Bergerac au siège social du Crédit Agricole Charente Périgord

Nous inviterons Gilles LANIO – Président de l'UNAF,

Vous serez informés le moment venu du déroulement de cette journée.

Informations :

- 12/04/2019 = intervention de Joseph BRUNAT auprès des élèves de l'école primaire de Vergt
- 19/04/2019 = les deux ruches de la Préfecture ont été ramenées
- 02/05/2019 = intervention de l'Abeille Périgordine dans deux classes aux Eyzies de Tayac
- 04/05/2019 = présence de l'Abeille Périgordine dans la galerie marchande de La Feuilleraie à Trélissac
- 11/05/2019 = rucher école
- 18/05/2016 = présence de l'Abeille Périgordine lors de la Fête de l'Association Cultures et Traditions occitanes à Rouffignac Saint Cernin
- 25/05/2019 = rucher école
- 05/06/2019 = intervention de l'Abeille Périgordine au centre de loisirs de Rouffignac Saint Cernin
- 12/06/2019 = conseil d'administration d'APIDOR
- 15/06/2019 = rucher école



- 20/06/2019 = intervention de l'Abeille Périgordine à l'école primaire de Lamonzie Montastruc
- 22/06/2019 = journée élevage des Reines à La Bachellerie
- 23/06/2019 = l'Abeille Périgordine sera présente à la Fête de la Vannerie et des Métiers d'Art à Lacropte
- Les 05, 06 et 07/07/2019 = 100^{ème} Félibrée à Périgueux
- 28/07/2019 = L'Abeille Périgordine sera présente à la fête du syndicat des jeunes apiculteurs à Montagnac La Crempse
- 03/08/2019 = récolte du miel au rucher école de La Gavinie
- 24/08/2019 = Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 12h30

Edith BOURDIAL
Présidente

Anne-Sophie DEGROOTE
Secrétaire



Conseil d'Administration de l'Abeille Périgordine



Petit zoom sur ...

L'association de l'Abeille Périgordine compte de nombreux adhérents dynamiques et prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour transmettre leur passion. Nous avons choisi de portraiturer un bénévole dans notre revue. Notre premier zoom se porte donc sur la personne référente de l'association : la Présidente : Edith.



Etes-vous d'origine Périgourdine ? Quel est votre parcours professionnel avant votre retour en Dordogne ?

Je suis originaire d'une très belle région que l'on appelle désormais « Les Hauts de France », plus précisément du département du Nord. Géographiquement, mes racines sont au sud-est du département, endroit que l'on nomme « la petite Suisse du Nord », c'est-à-dire l'Avesnois.

J'ai effectué ma carrière professionnelle au Ministère de la Justice, au Tribunal de Grande Instance de Nanterre puis à la Cour d'appel de Paris en tant que Greffier divisionnaire.

Avec mon mari, originaire de la Dordogne, nous nous sommes installés définitivement en Périgord quand l'heure de la retraite a sonné.

Comment avez-vous connu l'Abeille Périgordine ?

Nous avons connu l'Abeille Périgordine lors de l'Université d'Automne qui s'était déroulée à Boulazac en septembre 2003. C'est à cette époque que nous avons adhéré à l'Abeille Périgordine.

A quelle occasion avez-vous découvert l'apiculture ? Où avez pris votre premier cours d'apiculture ?

Mon mari avait découvert de par sa profession un rucher dans les Jardins du Luxembourg à Paris au début de sa carrière professionnelle. A l'heure de la retraite, nous sommes revenus voir ce rucher et nous avons pris contact avec la S.C.A. (Société Centrale d'Apiculture, rue Pernerty). C'est ainsi que nous avons suivi nos premiers cours d'apiculture au début des années 2000. Ces formations se déroulaient pour la partie théorique au Pavillon Daviout et les formations pratiques se tenaient au rucher, rucher dont nous avons fêté les 150 ans en septembre 2006.

Dans quelles circonstances avez-vous eu votre première ruche ?

Nous avons fait l'acquisition de nos premières ruches à la fin de la première année de formation et c'est comme cela que j'ai découvert un monde que je ne connaissais pas et qui est très passionnant et même parfois très piquant.

Quel souvenir gardez-vous de votre premier pot de miel réalisé par vos abeilles ?

Je garde un très beau souvenir de la première extraction du miel et goûter ce nectar a été un véritable délice, c'est ainsi que j'ai contaminé toute ma famille.

Pourquoi avez-vous souhaité vous investir dans la vie apicole périgourdine ?

Actuellement le monde des abeilles est en grand danger, nous en faisons toutes et tous l'expérience (pesticides, lutte contre le frelon asiatique, etc...). C'est pour cette raison qu'avec les membres du conseil d'administration nous allons à la rencontre des jeunes dans les écoles, dans les centres de loisirs pour leur apprendre à protéger les abeilles. Les enfants sont très réceptifs, et posent beaucoup de questions.



Lors de chacune de nos interventions j'invite les enfants et les adultes à déguster un ou des miels différents. Lors d'une intervention dans une école des environs de Périgueux, je me suis rendue compte que plus de 95% des enfants ne connaissaient pas le goût du miel, ils n'en avaient jamais mangé !!!

Chaque fois que nous sommes sollicités, nous sommes présents pour dialoguer, échanger, faire part de nos expériences, et recevoir les remarques des personnes qui, elles aussi, se posent beaucoup de questions sur le devenir de l'apiculture, de nos abeilles.

Actuellement, nous informons nos interlocuteurs de la démarche entreprise par l'U.N.A.F. (Union Nationale de l'Apiculture Française) et qui concerne la transparence de l'étiquetage des miels. Nous exigeons que le consommateur connaisse la provenance des miels, le pourcentage des miels français dans un pot de miel que nous achetons en grande surface. C'est un véritable combat.

Je recommande vivement d'acheter du miel chez un véritable apiculteur que nous pouvons rencontrer sur les marchés. Il nous sera ainsi possible d'échanger avec l'apiculteur sur les difficultés qu'il rencontre.

Nous sommes sollicités pour différentes manifestations, notre agenda commence à se remplir pour la prochaine rentrée scolaire.

Quand vous avez intégré l'Abeille Périgordine, quel sentiment avez-vous ressenti en terme d'ambiance, de climat, au sein de ce syndicat ?

Lorsque j'ai intégré l'Abeille Périgordine, j'ai découvert une belle équipe soudée, unie, beaucoup d'entraide entre les uns et les autres. Nous sommes toutes et tous des bénévoles qui ne comptons pas notre temps.

Quels sont les grands thèmes qui vous tiennent à cœur et qui sont mis en avant à l'Abeille Périgordine ?

Les grands thèmes qui nous tiennent à cœur au sein de l'Abeille Périgordine sont en premier lieu de faire découvrir le monde des abeilles grâce à la communication, la diffusion des informations et la formation que nous donnons au Rucher Ecole. Actuellement nous avons une belle équipe de formateurs, la moyenne d'âge est de 35 ans environ, la relève est assurée. Merci à eux pour cet investissement, je rappelle que nous sommes tous des bénévoles, nous ne comptons pas notre temps.

La présidence demande de l'investissement, des initiatives et peut-être de l'autorité ?? !!

Lorsque j'ai accepté le mandat de Présidente, je savais qu'il me faudrait m'investir au mieux, de prendre des initiatives, initiatives que nous discutons toujours ensemble en amont. Par la suite, je n'hésite pas à aller de l'avant pour défendre le mandat qui m'a été confié. Il est certain que l'on doit toujours garder son calme et faire part de nos revendications.

Avez-vous des anecdotes ?

Oui mais je ne peux pas les dire. Sauf en off !!!!

Comment voyez-vous l'avenir du syndicat de l'Abeille Périgordine?

L'avenir de notre syndicat, c'est en préparant dès maintenant la relève, comme je le disais. En prenant la Présidence j'ai reçu « un témoin » des précédents Présidents et membres du Conseil d'administration, ce témoin je devrais le transmettre dans quelques mois, quelques années ... avec le souhait que ce qui a été fait continue et soit transmis aux générations futures. Je ne me fais pas de soucis pour les abeilles, elles vont continuer à butiner.



L'abeille Périgordine à la rencontre des périgourdins

De retour dans les jardins de la Préfecture !

La Préfecture de la Dordogne a fait une belle récolte la saison dernière. Madame la Préfète a été très satisfaite de ce précieux trésor, mais à l'automne dernier nous avons été contraints d'enlever les colonies à cause d'une trop grosse pression de frelons asiatiques (une cinquantaine devant les deux entrées). Avec cette activité asiatique, les colonies n'auraient pas résisté. Les ruches de la Préfecture ont retrouvé leur emplacement dans les jardins au printemps. Ainsi Bernard LALOT et Marc BOURDIAL les ont réinstallées le 19 avril.



A la conquête de La Feuilleraie !

L'Abeille Périgordine et Bruno SERRE, apiculteur, ont été conviés par Sandrine ANTONI-JAZ, membre de l'association *Eolia Events*, à participer à une animation dans la galerie marchande du centre commercial La Feuilleraie, à Trélissac, comme nous l'avons fait en 2018 dans la galerie marchande d'Auchan à Marsac sur l'Isle.

Durant toute la journée, les chalands ont pu découvrir le monde des abeilles en dégustant différents miels. Nous avons pu répondre aux multiples questions sur l'apiculture et la défense des abeilles face aux frelons asiatiques.

Il était proposé aux enfants de participer à des quizz, des gadgets leur étaient offerts à la suite de ces jeux.





L'abeille Périgordine à la rencontre des enfants

L'école des Eyzies de Tayac

Le jeudi 2 mai l'Abeille Périgordine est allée à la rencontre des élèves de la petite, moyenne et grande section de l'école maternelle des Eyzies ainsi que des élèves de la classe du C.P. Nous avons été accueillis très chaleureusement par Marie-Laure LEROUX, Directrice, ainsi que par Sandrine PERETTI et Olivier FRANCOIS et le personnel de l'école.

Beaucoup d'enfants avaient déjà quelques connaissances du monde des abeilles et de l'apiculture. Il est toujours passionnant d'écouter, d'entendre les questions posées par les enfants. Le moment le plus attendu est la dégustation du miel. Les enfants et leurs enseignants étaient ravis de la remise d'alvéolettes offertes par l'Abeille Périgordine.



Le Centre Périscolaire de Rouffignac

Le mercredi 5 juin nous nous sommes rendus sur invitation de Sandrine SZOLGA, Directrice périscolaire de Rouffignac, au centre périscolaire de Saint-Cernin de Reilhac. Maïté DESVERGNE nous avait rejoint.



Nous avons rencontré une quinzaine d'enfants âgés de 4 à 11 ans ainsi que Caellca, Nathalie et Sylvie les animatrices. Les enfants étaient émerveillés de découvrir le monde des abeilles, beaucoup de questions nous ont été posées. Les enfants ont pu enfileur une tenue d'apiculteur. A l'issue des explications, les enfants ont dégusté du miel qu'ils ont beaucoup apprécié. Un atelier bougies de cire avait été prévu, chaque enfant a donc confectionné sa propre bougie, et, comme de coutume, l'Abeille Périgordine a offert une mignonette de miel à chaque enfant à la fin de cette intervention.

Nous remercions Martine pour la préparation des mignonettes et la confection des étiquettes lors de chacune de nos visites dans les établissements scolaires ou centres de loisirs.



L'école de Vergt

Vendredi 12 avril, des élèves de l'école primaire de Vergt sont venus passer l'après-midi à la Maison du terroir pour découvrir le monde des abeilles. Tous ont été très attentifs et très intéressés par ce que je leur ai raconté. Je leur ai parlé de mon métier, du fonctionnement d'une colonie, ainsi que de l'importance des abeilles pour la pollinisation. Ils ont pu observer une reine et sa cour dans la ruchette vitrée et goûter différents miels et du pollen. J'ai été surpris de voir à quel point les enfants aiment le miel, si je ne les avais pas limités, ils auraient fini les pots !

Joseph BRUNAT

La journée élevage de reines

Le Samedi 22 Juin, s'est déroulée la journée élevage de reines sur la propriété de Jacques LAUGÉNIE à La Bachelerie organisée par l'Abeille Périgordine.

Une cinquantaine d'élèves studieux était au rendez-vous. Richard Le Grand a brillamment assuré toute la partie théorique et Jacques Laugénie a fait de même pour la pratique.

Ce fût une belle journée technique pour tous les élèves qui sont repartis enchantés.

Fête de la Vannerie et des Métiers d'Art à Lacropte

Le dimanche 23 juin 2019 s'est tenue la 2^{ème} fête de la Vannerie et des Métiers d'Art à Lacropte. L'Abeille Périgordine avait été conviée à participer à cette manifestation. Nous avons reçu un très bon accueil de Madame Claudine FAURE, Maire de Lacropte ainsi que d'Alain CELERIER, Président de l'Association et de ses membres.

Ce fut une très belle journée ensoleillée avec beaucoup de convivialité, la décoration de la commune égalait celle d'une Félibrée, nous avons découvert un très bel artisanat local, et très riche en création. Bravo à tous ces artistes. L'Abeille Périgordine a reçu beaucoup de visites, nous en gardons un très bon souvenir.

Nous remercions tous ces bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette belle fête.





Un déménagement sans encombre

Alors que cette nouvelle saison apicole a démarré assez fort, le début du mois de mai a été beaucoup moins fructueux. Il a fallu surveiller certaines colonies afin qu'elles aient assez de provisions pour survivre. Pendant cette période, les journées de miellées d'acacia ont été rares. La météo reste un élément majeur dans l'apiculture et nous devons nous adapter. Les débutants qui découvrent leur nouvelle passion vont commencer souvent avec un essaim sur cadres acheté chez un éleveur. Il faudra donc le transvaser dans votre ruche, ou alors vous transvaserez l'essaim que vous avez confectionné quand il sera bien peuplé.

Le transvasement d'une ruchette dans une ruche.

Le démarrage de cette opération consiste à mettre à même le sol la ruche et la ruchette tête bêche en faisant toucher les deux plateaux. Ainsi, les abeilles qui resteront dans la ruchette après avoir transféré les cadres pourront regagner la ruche d'elles-mêmes en marchant. Ce placement est très important pour ne pas perdre les abeilles et bien entendu la reine, qui pourrait aussi se trouver au fond de la caisse. Pour transférer les cadres, nous devons nous efforcer de les remettre dans l'ordre de départ.

Dans la précédente revue, je vous indiquais comment confectionner un essaim. Un essaim issu d'une colonie forte, peuplée, et remplie de futures ouvrières et de provisions.



Mais une fois cette préparation faite, que fait-on ?

Le contrôle et le nourrissage.

Après une douzaine de jours, la reine est née. Puis celle-ci va se faire féconder dans les cinq ou six jours suivants. Quelques jours plus tard cette nouvelle reine va commencer à pondre. Pendant tout ce temps il faudra, en fonction de la météo et des zones de butinages proches, être certains que cette colonie ne manque pas de provisions. Un apport de sirop régulier est souvent efficace. Après calcul du nombre de jours (naissance, fécondation et départ de ponte) il est bon de vérifier le départ de la ponte. La surveillance de la ponte va nous donner la certitude que la reine est bien fécondée. Ensuite, la surveillance sera régulière, autant pour les provisions que le contrôle d'une bonne cadence et qualité de ponte.



Une petite variante lors de la conception de l'essaim.

Une fois l'essaim préparé deux solutions nous sont possibles.

- ⇒ Soit nous laissons faire comme je viens d'expliquer au-dessus.
- ⇒ Soit nous pouvons introduire une cellule royale ou une reine (vierge ou fécondée).

Si vous optez pour la deuxième solution il faudra vous procurer une reine ou une cellule chez un éleveur ou alors vous il faudra les élever vous-même.

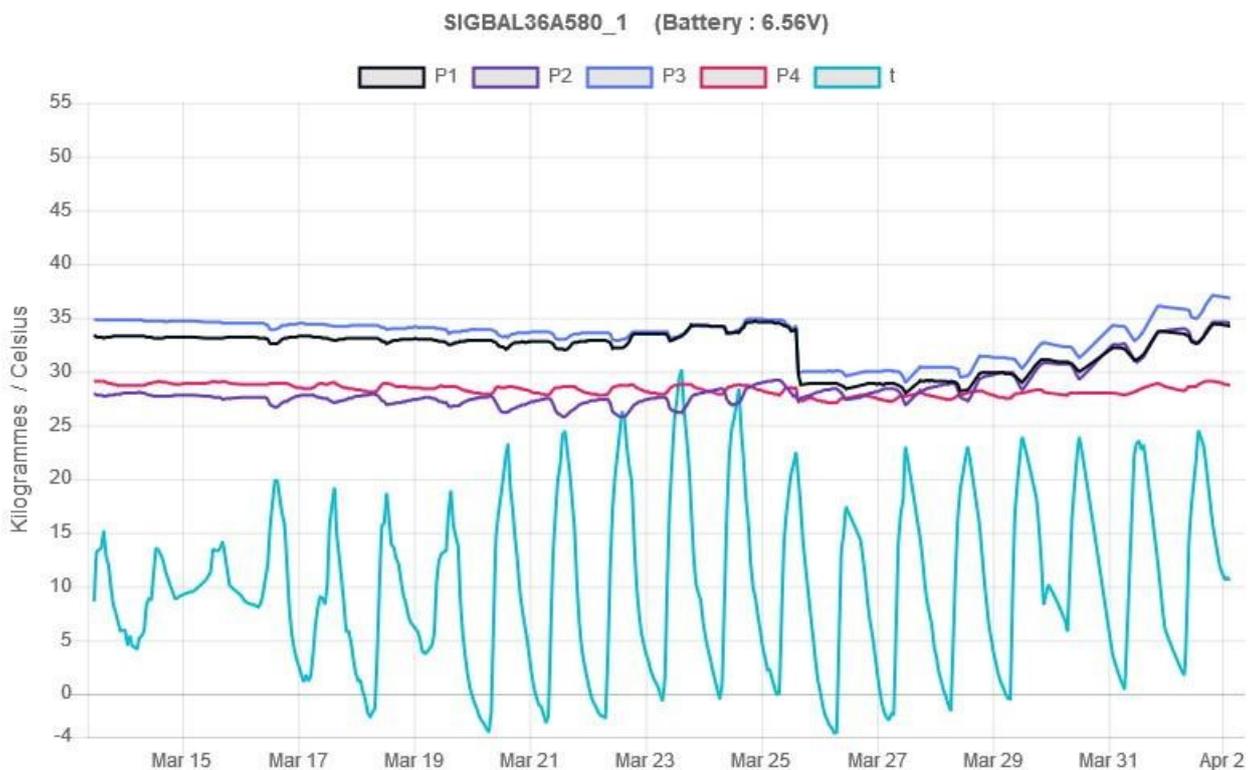


Les balances électroniques

Que nous apprennent les balances électroniques ?

Bonjour à toutes et tous, je profite d'une matinée pluvieuse (encore une en ce mois de Juin 2019) pour rédiger cet article qui je l'espère vous permettra de progresser dans la compréhension de la saison 2019 avec vos abeilles.

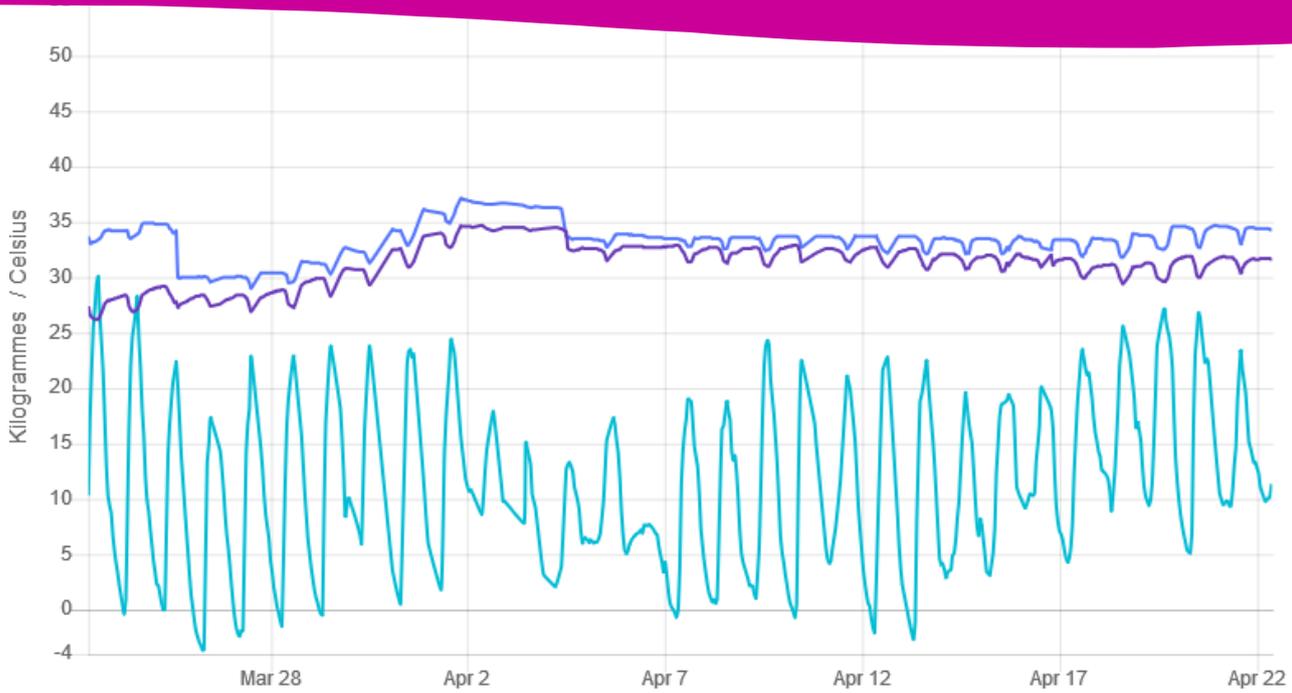
Rappel : vous noterez 5 courbes (P1, P2, P3, P4, t) Px étant les balances et t la température extérieure.



Mars 2019 ci dessus :

Ce démarrage est mémorable. Les ruches ont perdu du poids jusqu'au 21/22 mars puis l'activité des abeilles animée par un beau temps et des températures bien au delà des 20° a permis de gagner du poids. Sur ce graphique on voit une perte de poids brutale le 25/03, je prélève des cadres de corps pleins de miel pour préparer de futurs essaims. On voit ensuite que la courbe de poids grimpe de 5 kilos du 25/03 au 02/04 sauf pour une ruche qui est une non valeur...

Dans les secteurs forêts les abeilles étaient sur les merisiers et dans les prairies/villages sur les pissenlits/fruitiers.



Avril 2019 ci dessus :

Jusqu'au 2 avril ça a miellé cette année puis le temps s'est dégradé. Les abeilles ont consommé une partie de ce qu'elles avaient emmagasiné jusqu'au 18 avril. Puis à partir de cette date les abeilles ont recommencé à travailler un peu sur ce qu'il restait de fleurs...

Fin avril et mai 2019 ci dessous:



Ce que tout apiculteur du Périgord redoute à cette période c'est le gel... Nous visons la miellée d'acacia/aubépine et en ce début de mai 2019, patatras, celui ci est arrivé le 5 et 6 mai... Voir graphique page précédente.

La fin avril 2019 fut tout autant impactée mais par des conditions météorologiques peu propices à une miellée d'aubépine (vent du nord/est, pluie, froid). Pour ma part quelques déconvenues me sont arrivées cette année ayant fait des essais artificiels au mois de mars certaines colonies ainsi dépourvues de quelques cadres de réserves et cadres de couvains n'ont pas eu assez de réserves pour passer cette période bien difficile. Certaines ruches en sont arrivées à des cas de famine avec des cas de cannibalisme... Il a fallu en urgence nourrir au candi certaines colonies à certains emplacements au mois de mai, sur la graphique on le voit le 8 mai ! Comme quoi chaque année nous réserve son lot de surprises... C'est un peu comme en 2017.

Mai et début Juin 2019 :

Pas de graphique (défaut de charge des piles de la balance) à cette période mais les emplacements peu dotés en acacia ou ceux impactés au gel n'ont rien donné il a fallu nourrir... Après j'ai quelques surprises sur les beaux emplacements à l'acacia on sauve les meubles à 1 hausse de moyenne. Un autre emplacement m'a procuré du miel de trèfle blanc dans les vergers de pruniers du Bergeracois.

Pour résumer ce printemps n'est vraiment pas à la fête pour les abeilles. Les conditions climatiques dégradées (pluie, vent du nord/est, températures) de ce printemps 2019 auront eu comme impact des essais artificiels poussifs lents à se développer, peu de miel, des cas de famines et des essaimages en veux tu, en voilà...

Voilà un bref résumé de l'activité des ruches en ce printemps 2019. Je vous fais partager mon savoir librement, ma volonté s'inscrit dans une démarche empirique chère à l'apiculture. A bientôt pour la miellée d'été.

Bertrand DUMOULIN



Caisse à outils de l'apiculteur

En plus de l'indispensable enfumoir et du lève-cadres (qui peut-être une pince multiprise), que faut-il emmener au rucher ? Nous sommes parfois loin du véhicule où se trouvent la peinture à reine ou le briquet pour rallumer l'enfumoir qui vient de s'éteindre. Pensez à vous munir d'une caisse à outils, composée de l'essentiel. Faite de plusieurs compartiments, cette boîte peut également vous servir de siège. Bien sûr, on ne peut pas y placer le pèse-ruche ou les grilles à reines, mais tout le petit outillage y trouvera sa place. Pour le gros matériel, prévoyez une brouette si votre véhicule n'a pas d'accès dans le rucher.

Les va-et-vient entre le véhicule et les ruches sont permanents si on ne prend pas soin de faire suivre au rucher la fameuse caisse à outils. Equipement d'autant plus nécessaire si les ruches se trouvent au fond du jardin. Cette boîte à outils légère et stable est composée de plusieurs compartiments.

- ◇ Vous mettrez dans le plus grand le combustible à enfumoir.
- ◇ Dans les autres compartiments, vous placerez le petit matériel comme les briquets, les cagettes à reines, le marqueur et l'indispensable pince à reines, une paire de ciseaux pour le clipage, une petite boîte de candi ou bien des « Chamallows » (guimauve) pour boucher les cages d'introduction ou temporairement l'entrée des ruchettes.
- ◇ Un couteau, un rouleau de ruban adhésif et une bobine de fil de fer trouveront leur place dans un des compartiments.

Cette liste n'est pas exhaustive, complétez-la en fonction de vos besoins.

La célèbre balayette à cadres n'est pas nécessaire, car elle peut transmettre les maladies du couvain d'une ruche à l'autre. Préférez une poignée d'herbe ou un rameau que vous changerez entre chaque ruche.

Le brûleur qui vous sert à démarrer l'enfumoir sera également utile pour la désinfection du lève-cadre lorsqu'il y a suspicion de loque.

N'oubliez pas la pince à reine car elle est loin d'être un objet gadget.

Lors d'une visite de ruche, si vous rencontrez la reine, placez-la dans cette pince spéciale, ce qui vous évitera de l'écraser ou de la perdre dans la végétation lors de la manipulation des cadres.

On utilise également cette pince quelques minutes le temps que la peinture fraîchement déposée sur le thorax de la reine sèche.

*N'oubliez pas de peindre de couleur vive votre lève-cadre.
C'est un outil qui s'égaré trop facilement dans la végétation.*

Précautions

Faire suivre un seau avec son couvercle pour y placer les raclures de propolis et de cires, le tout dans une grande boîte de la taille d'une ruchette, divisée en pleins de compartiments (pour caler le reste c'est plus facile).

Astuce

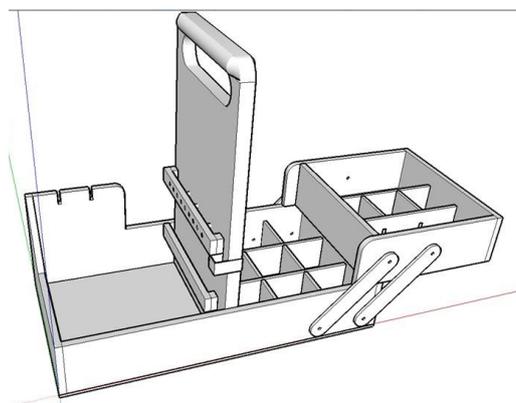
J'ai coupé 2 bidons plastique de 5 litres (genre eau distillée) dans la longueur pour garder la poignée.

Un pour les raclures de cire et l'autre propre pour les essaims...

Certains se contentent d'une simple ceinture porte outils pour mettre le lève cadre pour éviter de le poser à terre et de risquer de le perdre dans l'herbe.

<https://3dwarehouse.sketchup.com/search?q=jmb%2024>

<https://3dwarehouse.sketchup.com/model/3be8271d9842b0d943455640c3d8f32f/Caisse-%C3%A0-outils-dapiculture?hl=en>



Jean-Marie BRANDELY



Vandalisme ???



Le 4 avril dernier je me rends dans un rucher entre Thenon et Auriac du Périgord, afin d'intervenir sur certaines colonies. Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir une rangée entière de ruches renversées, nourrisseurs, couvercles, couvre cadres éparpillés, le candi disparu, les pièges à frelons à quelques mètres deci-delà.

Avant de descendre du véhicule, plusieurs questions me sont venues à l'esprit à la vue de ce spectacle. Que s'est-il passé ??

En m'approchant, je me suis vite rendu compte qu'il ne pouvait s'agir d'un vandalisme humain, mais animal, mais quel animal ?

Dans un passé assez lointain, il m'était arrivé de rencontrer des ruches percées, cadres rongés, et colonies mortes, il s'agissait du passage d'une martre agissant l'hiver lors du repas de nos abeilles, celles-ci sont très friandes de miel. Sans trop me poser de question, j'ai réunis tout un matériel dans l'ordre et suis passé dans un autre rucher en pensant qu'il ne s'agissait que du simple hasard.

Trois jours après – revisite – de nouveau la rangée de ruches renversées, et tout le matériel éparpillé.

Une semaine passe, de nouveau même spectacle.

A l'aide de mon fils, suite à ses conseils, nous avons pris l'initiative d'employer de grands moyens, l'utilisation de clôture électrique pour animaux domestiques afin de fermer nos envahisseurs nocturnes. Les moyens utilisés ont montré une efficacité remarquable et les coupables ont été identifiés par caméra ...

Je vous laisse le soin de découvrir ces coupables dans le document ci-dessous.

Jacques LAUGENIE





Et à la gavinie ?!!

Notre station s'agrandit tout doucement. Il y a encore à faire, notamment pour finir la clôture et quelques petits travaux. Les bonnes volontés pour aider à réaliser les travaux sont les bienvenues.

Le Rucher Ecole

Lors des séances de formations du rucher école vous pouvez venir apprendre les bases de l'apiculture ou tout simplement découvrir le monde des abeilles et comprendre la vie, mais aussi les prédateurs, de l'abeille.



Les élèves autour de Jacques Laugénie

Ainsi même sans équipement vous pouvez vous rendre à la Gavinie. Claude MAZIÈRE, qui se trouve dans le petit chalet, vous prêtera une vareuse.



Le 11 mai, les établissements Leygonie étaient au rucher école afin de vous satisfaire en différents matériels.



Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole

Un Groupement de Défense Sanitaire est une association gérée par et pour les éleveurs. La filière apicole dispose depuis 1964 de son GDS.

Ses missions

Le GDSA24 lutte contre les maladies des abeilles en collaboration avec les services décentralisés compétents du Ministère de l'Agriculture notamment dans les domaines suivants :

- ◇ Il collabore au réseau de surveillance des troubles de l'abeille.
- ◇ Il gère les médicaments pour la lutte contre la varroase dans le cadre du Plan Sanitaire d'Élevage.
- ◇ Il participe à l'animation des réunions de la DDCSPP relative à la santé de l'abeille.

Le GDSA 24 compte 479 apiculteurs pour 13 527 ruches.

Son organisation

Il est géré par un conseil d'administration de 12 membres. Vous pouvez nous contacter en vous connectant sur notre site internet www.gdsa24.fr ou par courriel à gdsadordogne@gmail.com

Il dispose de 6 Techniciens Sanitaires Apicoles (T.S.A.) diplômés qui réalisent des visites de suivi chez les apiculteurs adhérents au Plan Sanitaire d'Élevage du GDSA24 (une visite tous les 5 ans qui prévoit la présence ainsi que vérification de la mise à jour du registre d'élevage, de la présence des ordonnances et de la facture des médicaments ainsi que le respect des prescriptions mais aussi la présence du récépissé de déclaration de ruche à l'administration). Ces visites sont réalisées sous la responsabilité et l'autorité du Docteur Vétérinaire Jean-Yves GAUCHOT.

Le Plan Sanitaire d'élevage est à renouveler tous les 5 ans (actuellement en cours de renouvellement).

Pourquoi adhérer au GDSA24 ?

Adhérer au GDSA24 vous permet d'obtenir les médicaments pour la lutte contre la varroase au meilleur prix, de disposer des conseils en cas de difficultés (questionnement sur la santé de vos abeilles, conseils sur les différents traitements, vous guider dans les démarches à effectuer en cas de mortalité, ...), participer à notre actuel programme de lutte collective contre le frelon Asiatique.

Le varroa, tout comme le frelon asiatique, est classé en Danger Sanitaire de deuxième catégorie.

Notre association tient chaque début d'année civile son assemblée générale, à vos agendas pour la prochaine qui se tiendra le 16 Février 2020 salle de la rivière à Montanceix 24110 Montrem.

Le registre d'élevage :

Art L234-1 du code rural : Tout propriétaire ou détenteur d'animaux appartenant à des espèces dont la chair ou les produits doivent être cédés en vue de consommation doit tenir un registre d'élevage régulièrement mis à jour sur lequel il recense chronologiquement les données sanitaires, zootechniques et médicales relatives aux animaux élevés.

Il doit y figurer le détail du nourrissage avec les dates, les traitements avec les ordonnances ainsi que les dates de mise en place des produits et les dates d'enlèvement, les comptes rendus de visites sanitaires, les achats d'essaims...

Le support du registre d'élevage doit être en papier, il doit être paginé et conservé sur l'exploitation pendant une durée minimale de 5 ans suivant l'année de la dernière information enregistrée.



La parole à une association

Différentes associations œuvrent directement ou indirectement pour le confort des abeilles. Nous laissons aujourd'hui la parole à un membre de *Nous voulons des coquelicots*, afin qu'il nous présente son association.

Nous voulons des coquelicots

Lors de la fête des abeilles et du miel de Trélissac, en février dernier, nous avons aidé l'association « nous voulons des coquelicots » en proposant à la signature leur pétition, dont nous reproduisons le texte à la fin de cet article.

Nous avons recueilli 170 signatures que nous avons envoyées au siège de l'association.

Cela ne suffit pas, vous voyez bien que les pesticides sont toujours utilisés dans nos campagnes !

Alors, si nous voulons nous joindre à ce mouvement pour amplifier le message, il est toujours possible de se joindre aux rassemblements organisés le premier vendredi du mois dans quelques communes du département, devant la mairie. Les rassemblements s'agrémentent souvent d'une animation comme par exemple celui de Sarlat où je me suis rendu le 7 juin dernier : une présentation par deux agriculteurs de leur pratique permettant d'éviter l'utilisation des pesticides de synthèses pour l'élevage bovin ou la culture en pépinière.

Rendez vous sur la page facebook de l'association de Périgueux <https://www.facebook.com/sandrine24coquelicots> pour des informations sur les rassemblements, ou sur le site national <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>.



Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse :

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux a disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive.

Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.

NOUS VOULONS



DES COQUELICOTS

nousvoulonsdescoquelicots.org



JUILLET

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28 <i>Montagnac la Crempse</i>
29	30	31	<i>Fête du Syndicat des jeunes apiculteurs</i>			

AOUT

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		<i>Extraction du miel</i>	1	2	3 <i>Rucher école</i>	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24 <i>C.A</i>	25
26	27	28	29	30	31 <i>Journée conviviale</i>	

SEPTEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
					<i>Foire expo Marsac</i>	
9	10	11	12	13	14	15
<i>Foire expo Marsac</i>						
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



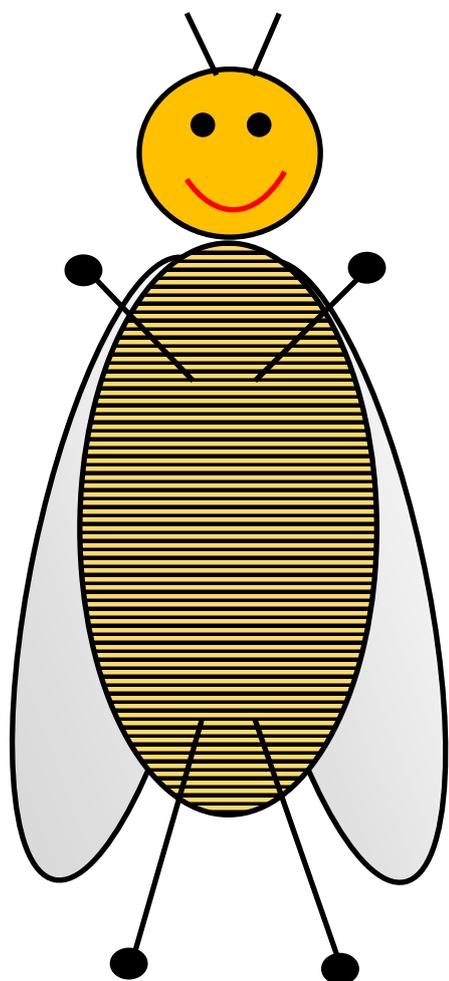


Jacques LAUGENIE, membre de l'ANERCEA* depuis sa création, nous informe que les journées d'études de cette association nationale de 800 adhérents se tiendront à l' Agora de Boulazac en février 2020.

L'Abeille Périgordine se réjouit qu'une telle manifestation se tienne en Dordogne.

De plus amples renseignements vous seront donnés dans notre prochain bulletin de liaison.

*ANERCEA : Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d' Elevages Apicoles.

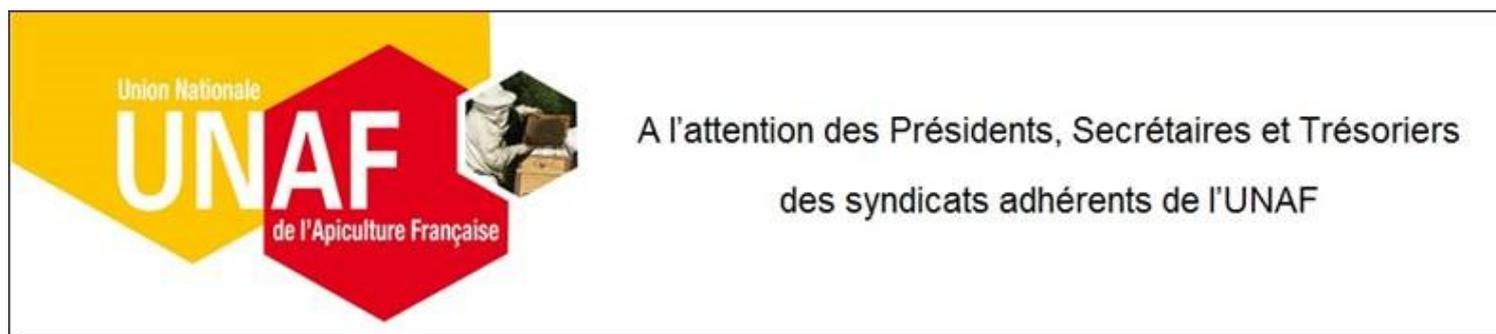


Samedi 16 novembre 2019

APIDOR a invité Jean-Marie BARBANCON, Président de la F.N.O.S.A.D. – L.S.A.

(Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales – La Santé de l'Abeille)

Cette conférence se tiendra au Centre Socio Culturel de TRELISSAC



Bonjour à toutes et à tous,

Aujourd'hui, nous avons lancé une **pétition unitaire** pour mettre fin à l'opacité sur l'origine du miel. **Nous vous appelons à la signer et à la relayer largement auprès de vos adhérents et sur vos réseaux sociaux :**

<https://mielinfrance.agirpourenvironnement.org/>

Pourquoi cette pétition maintenant ?

Vous avez peut-être encore en tête les derniers développements sur ce dossier :

- fin octobre 2018 : censure par le Conseil Constitutionnel de l'article sur l'étiquetage de l'origine du miel au sein de la Loi EGALIM, inséré suite à la proposition d'un amendement UNAF/UFC-Que Choisir.
- entre octobre 2018 et avril 2019 : plusieurs propositions de loi sont déposées par des députés ou des sénateurs, intégrant la question de l'étiquetage du miel, mais ces propositions de loi semblent à ce jour avoir peu de chance d'aboutir dans un délai raisonnable pour des raisons de procédures.
- mars 2019 : à la suite d'une longue mobilisation des apiculteurs espagnols, le ministre de l'Agriculture espagnol décide que les pays d'origine figureront sur les étiquettes, en précisant les pourcentages en fonction du pays d'origine. Ce décret est en cours de notification à Bruxelles et en attente de publication par l'Espagne. Pour nous, cette mention des pourcentages offre toute la transparence nécessaire au consommateur et permet d'éviter qu'un miel composé de 99% de miel chinois et de 1% de miel français soit étiqueté « France, Chine ».

Dernièrement, en mai, l'UNAF a appris qu'un décret était en cours de préparation au ministère de l'Economie et des Finances sur cet étiquetage. C'est pour l'UNAF à la fois une bonne nouvelle et une source d'inquiétude : 1/ une bonne nouvelle car cela signifie que les délais d'adoption de la mesure peuvent être significativement réduits ; 2/ une source d'inquiétude car ni le ministère de l'Agriculture ni le ministère de l'Economie et des Finances ne nous ont informés de cette initiative. Nous avons donc la crainte que les ministères, poussés par quelques négociants en miel, souhaitent boucler le dossier avant que le débat sur les pourcentages n'émerge réellement.

C'est pourquoi nous avons proposé à d'autres organisations d'apiculteurs et à Agir pour l'Environnement de lancer conjointement une pétition pour faire toute la transparence sur l'origine du miel, avec les pourcentages.

La pétition a été lancée ce matin et elle réunit pour l'heure déjà 18 000 signatures. On compte sur vous pour faire grimper ce nombre !

N'hésitez pas pour toute question.

Une très bonne journée et une belle semaine, sous le signe des APIdays !

Anne FURET

Chargée de projet "Environnement de l'Abeille"

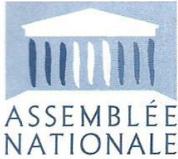
Union Nationale de l'Apiculture Française

5 bis rue Faÿs 94160 Saint-Mandé

Tél.: 06 28 20 76 10 - 01 41 79 74 43

www.unaf-apiculture.info

Suivez-nous sur Twitter et Facebook



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jacqueline DUBOIS

Madame Edith Bourdial
Présidente de « l'abeille
périgourdine »
Le Pré de la Demoiselle
24390 TOURTOIRAC

Sarlat, le 5 avril 2019

Madame Bourdial,

Vous avez attiré mon attention sur vos inquiétudes concernant la transparence de l'étiquetage sur l'origine du miel et l'affichage des pourcentages par pays. Je vous en remercie et je tiens à vous rassurer sur plusieurs points que vous évoquez.

Les Etats généraux de l'alimentation, lancés en juillet 2017 par le président de la République ont permis de renouer le dialogue entre les différents acteurs du secteur agricole et alimentaire. Les trois mois de concertation et d'échanges ont permis d'aboutir à un constat : le besoin de répondre aux demandes de plus en plus exigeantes des consommateurs en termes de qualité des produits, de bien-être animal ou de respect de l'environnement.

Afin de mettre en œuvre les principales conclusions de ces Etats généraux, le Gouvernement a présenté en janvier 2018 un projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable. L'examen par les parlementaires a permis un enrichissement par voie d'amendement, en particulier du titre II contenant les mesures en faveur d'une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien-être animal ; avec pour objectif d'améliorer la traçabilité des produits agricoles et alimentaires, l'information du consommateur ou de simplifier certaines dispositions.

Le Conseil constitutionnel a décidé en octobre 2018 d'annuler plusieurs dispositions introduites par les parlementaires, pour le motif d'absence de lien même indirect avec le texte initial. La proposition de loi présentée, entre autres, par monsieur Gilles le Gendre, propose de reprendre les articles, 34, 35, 37, 39, 40, 41 43 et 78 du projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, sûre et durable, attentes fortes des consommateurs et des professionnels.

Après le premier alinéa de l'article L. 412-4 du code de la consommation, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Pour le miel composé d'un mélange de miels en provenance de plus d'un État membre de l'Union européenne ou d'un pays tiers, tous les pays d'origine de la récolte sont indiqués sur l'étiquette. » *pour l'instaurer cette proposition de loi n'est pas programmée -*

En espérant avoir pu répondre en partie à certaines de vos inquiétudes, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma parfaite considération.

Jacqueline DUBOIS
Députée de Dordogne

Cordialement
J. Dubois



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un tournant dans la méthode d'évaluation des pesticides : un nouveau succès juridique pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française

La Cour administrative d'appel de Lyon, saisie par l'UNAF représentée par son avocat Me Bernard FAU, a, par un arrêt du 5 juin 2019, invalidé la méthode d'évaluation des pesticides jusqu'ici mise en œuvre par l'ANSES. Cette méthode consistait à ne tenir compte que de la substance active majoritaire dans le pesticide sans s'intéresser aux effets complémentaires ou synergisants des autres substances composant le produit.

La Cour juge que : « il y a lieu de considérer que l'étude à laquelle s'est livrée l'ANSES, sur le fondement de laquelle le ministre a autorisé la mise sur le marché de la préparation « Cheyenne » (commercialisée par la SAS Philagro France) repose sur une évaluation incomplète des effets de cette préparation qui n'est pas conforme à celle qu'exige la réglementation. »

En sanctionnant la méthode d'évaluation du produit Cheyenne par l'ANSES, qui ne tenait compte que de la présence de clothianidine (un néonicotinoïde) sans évaluer la toxicité d'ensemble du produit qui contenait d'autres substances en combinaison, la Cour a redonné tout son sens à la méthode d'évaluation très précise imposée par le règlement européen n° 1107/2009.

Pour Gilles LANIO, Président de l'UNAF, « cet arrêt qui est un vrai succès pour les apiculteurs, contraint l'ANSES à une vigilance qu'elle n'exerçait pas, condamne la présentation simplificatrice des dossiers d'AMM et contribuera à la préservation de l'abeille et de l'environnement. »

Lire la décision de la Cour administrative d'appel de Lyon :

https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/caa_lyon_17ly00929.pdf

Anne Furet

Chargée de projet "Environnement de l'Abeille"

Union Nationale de l'Apiculture Française

5 bis rue Faÿs 94160 Saint-Mandé

Tél.: 06 28 20 76 10

Tél. : 01 41 79 74 43

www.unaf-apiculture.info

Suivez-nous sur Twitter et Facebook.



Bientôt dans nos jardins

Julie CAPY décode pour nous les fleurs mellifères de nos jardins. Elle nous présente ainsi le Cornouiller Sanguin.



Le cornouiller sanguin - *Cornus sanguinea* L.



Ordre : Cornales
Famille : Cornaceae
Genre : Cornus

Le cornouiller se décline en une cinquantaine d'arbustes et de petits arbres parmi lesquels le cornouiller sanguin ou cornouiller femelle.

Le cornouiller sanguin, de son nom scientifique *Cornus sanguinea* L., est un arbuste mellifère de la famille des Cornacées. Il doit son nom à la nuance rouge sang que prend son feuillage vers la fin de l'été ainsi que ses rameaux de l'année pendant l'hiver.

Autre nomination: sanguine, sanguin, cornouiller femelle, olivier de Normandie, bois puant, bois punais et puègne blanche. Cet arbuste a une durée de vie moyenne de 30 ans.

Description et reconnaissance

Hauteur : 2 à 5 m.

Houppier : peut atteindre les 4 m de large.

Écorce : sa couleur varie selon l'exposition à la lumière du soleil : rouge strié de gris sur le côté au soleil, brun-verdâtre et gris-verdâtre sur le côté à l'ombre.

Branches : souples, couleur rouge-brunâtre.

Feuilles : caduques, couleur variable : de vert moyen à rouge sang à l'arrivée de l'automne.

Fleurs : blanches, petites, étoilées, groupées en corymbes bombés, composés d'une quinzaine de fleurs, mâles et femelles, sur le même pied, mais à des endroits différents.

- pétales : 4, effilés, étroits

- étamines : 4, dressées, disposées en groupes de 5 (des quinconces).

Fruits : ce sont des drupes, une couleur allant du pourpre foncé au noir, et une forme globuleuse, ce qui permet de les distinguer des fruits du cornouiller mâle, qui sont de couleur rouge foncé et leur forme est plus allongée. Chaque drupe contient un noyau.

Floraison

Le cornouiller sanguin est un arbuste à fleurs et sa floraison est remarquable entre les mois d'avril et juin.

Milieu

Le cornouiller sanguin est un petit arbre décoratif, surtout avec ses couleurs automnales. On le rencontre sur tout le territoire français. Il a tendance à dominer les haies libres, les broussailles et les massifs, en compagnie de divers autres arbustes, faisant ainsi un effet de masse impressionnant.

C'est un arbuste rustique qui supporte les basses températures. Il pousse dans les zones ensoleillées, mi-ombragées, et il n'a pas d'exigence particulière quant à la qualité du sol, pour peu qu'il ne soit pas saturé en eau.



Il est également régulièrement utilisé en aménagement de haies dans nos jardins, associé à d'autres arbustes.

Variétés cultivées

Certaines espèces du *Cornus Sanguinea* :

- ◇ Viridissima : on le reconnaît à ses pousses vertes en hiver.
- ◇ Winter beauty (ou Winter Flame) : des pousses rouges et jaune-orange en hiver.
- ◇ Midwinter fire : rouge et or en hiver, orange en automne.

Intérêt apicole

Le cornouiller sanguin est une plante mellifère très intéressante. Durant toute la période de floraison qui va du mois d'avril au mois de juillet, elle attire beaucoup d'abeilles. Celles-ci butinent ses fleurs mellifères pour s'approvisionner en pollen et surtout en nectar, composant essentiel du miel.

Vertus médicinales

Le cornouiller sanguin a des vertus médicinales, notamment dans le domaine de la phytothérapie, la médecine à base de plantes.

Elle contient des molécules comme l'aucubine, qui a des effets antibactériens et anti-inflammatoires.

Autres Usages

Les fruits et les feuilles du cornouiller sanguin sont comestibles, cependant, il faut retenir que ces fruits ingérés en grande quantité peuvent provoquer des inflammations du système digestif (des gastro-entérites).

Les branches sont utilisées en vanneries et la couleur rouge des tiges fait de cet arbuste une belle plante décorative.





Une petite faim !

Le miel se cuisine à toutes les sauces et réhausse toutes les saveurs. Loin d'être dévolu aux desserts, il accompagne volontiers les plats régionaux. Voici une recette réalisée avec nos bons produits du terroir.

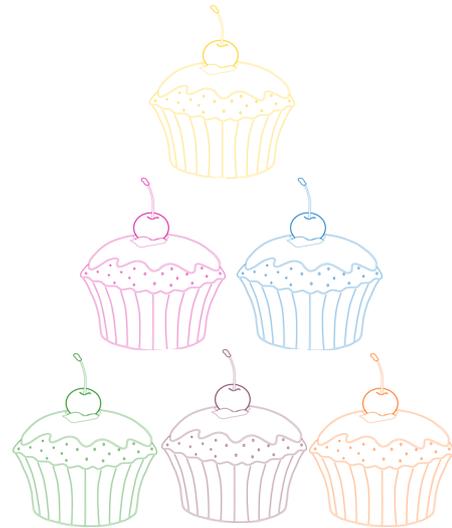
Bonne dégustation !!

MUFFINS AUX CERISES ET AU MIEL

Pour 4 personnes :

Ingrédients :

500 grammes de cerises
250 grammes de farine
100 grammes de sucre
2 c. à soupe de miel
2 c. à soupe de d'huile
2 œufs



Préparation :

- ◇ Mélanger la farine et le sucre.
- ◇ Ajoutez les œufs, l'huile et le miel.
- ◇ Répartir la pâte dans des moules à muffins et ajouter les cerises.

⇒ Mettre à cuire à four th6 (180°) pendant 25 mm.





Abeille dans tous ses états

PRÊT DE MATÉRIEL, MODE D'EMPLOI

Lorsque l'on débute en apiculture, que l'on a investi dans ses premières ruches, dans une tenue de protection, dans quelques outils indispensables et que la production de miel est au rendez-vous, le coût du matériel nécessaire à la récolte des produits de l'abeille et de la réalisation de tâches occasionnelles, s'avère important. D'autant plus que l'on n'est généralement pas en mesure de connaître le nombre de ruches dont on sera en charge les années suivantes. C'est pour pallier cette situation que l'Abeille Périgordine propose à ses adhérents le prêt d'appareils.

Quels sont les matériels en prêt ?

Il y a bien sûr des extracteurs et des bacs à désoperculer, mais aussi des chaudières à cires..

Il y a trois sites de prêt en Dordogne, chacun disposant d'un appareil de chaque type. Périgueux dispose en plus d'un fer à marquer.

Comment cela se passe-t-il ?

Ces matériels sont prêtés, gracieusement les trois premiers jours puis 2€/jour les jours suivants, une caution de 250 € et la signature d'une convention de prêt vous seront demandées. La caution sera établie à l'ordre de l'Abeille Périgordine, remise le jour de l'emprunt et restituée au retour du matériel. Elle sera encaissée après un délai de 100 jours suivant le début de l'emprunt en cas de non retour.

La quantité d'appareils étant limitée, nous souhaitons que ces prêts soient de courte durée, afin qu'un maximum d'adhérents puissent profiter de cette proposition. Il est demandé de rapporter le matériel propre et en bon état de fonctionnement.

Où trouver ce matériel ?

à MONBAZILLAC, chez Jean-Marie BRANDELY,

à MEYRALS, chez Jean-Paul SECRESTAT,

à PÉRIGUEUX, chez Henri MITOU

Comment réserver ?

Le plus simple : via le site internet <http://www.abeille-perigordine.fr/> ou vous pourrez remplir le formulaire de prêt.

Ou en contactant :

Jean-Marie BRANDELY, jm2.brandely@wanadoo.fr 05 53 58 21 17

Jean-Paul SECRESTAT, secrestat.annie@orange.fr 05 53 29 30 63

Henri MITOU, henri.mitou@club-internet.fr 05 53 08 20 13

BIBLIOTHÈQUE

Conditions d'emprunt des livres et DVD de la bibliothèque :

- être adhérent à jour des cotisations au syndicat apicole,
- au premier emprunt laisser un chèque de caution de 50€ à l'ordre de l'Abeille Périgordine (valable un an et non encaissé, à renouveler tous les ans),
- les livres ou revues empruntés doivent être rendus au cours suivant soit 1 mois ou maximum 2 mois pour que toutes les personnes puissent en bénéficier.

Lieu

Au rucher-école de la Gavinie.

Horaires

à partir de 15h lors des séances de rucher école (suivant le calendrier envoyé chaque année)

Les thèmes sont les suivants :

Cuisine et santé ; Botanique et enfants ; Biologie de l'abeille ; Apiculture générale ; Techniques apicoles ; Revues UNAF ; santé de l'abeille...DVD et CD.

Une liste exhaustive a été dressée et nous pourrons vous servir le document que vous avez repéré (il existe une liste partielle sur le site de l'AP). Nous restons à votre disposition pour vos remarques, suggestions et demandes de documents. Alors venez emprunter pour parfaire vos connaissances et échanger idées, réflexions et commentaires sur les titres.

Contacts bibliothèque

Elizabeth NICOLAS - elisabeth.nicolas07@orange.fr et/ou Christian REPIQUET - clakmouk@hotmail.com



Petites annonces

Vous avez quelque chose qui concerne l'apiculture à vendre ou vous recherchez du matériel d'occasion ? Vous avez un terrain à mettre à la disposition d'un apiculteur ? Cette rubrique est pour vous, elle est réservée aux adhérents et elle est gratuite. Il suffit de laisser un message : secretariatabeilleperigordine@gmail.com

ACCUEIL DE RUCHES

◇ Madame Sylvie LABROUSSE propose un terrain pour déposer des ruches à BOULAZAC ISLE MANOIRE.
labrousse.sylvie@gmail.com 06.12.05.49.15

◇ Monsieur Jean-Noël BERGERE propose un terrain pour déposer des ruches à SAINT NERANS.
Tél. 06.07.26.52.06

PRODUITS DE LA RUCHE

Je suis acheteur de toutes variétés de miels du Périgord
Je suis à la recherche d'un confiseur en Dordogne
producteur@rucher-marandou.fr 06.74.87.96.91

HYDROMEL - Hydromel à façon

A proximité de chez vous.
Elaboré avec la collaboration d'un laboratoire œnologique.
Plusieurs fois médaillé au Concours Agricole de Paris.
Possibilité de petites quantités.



Yolaine THIERRY
"Fonréal"
24350 Grand Brassac
05.53.90.35.13

www.yolainethierry.fr
yo.thierry@laposte.net

MATÉRIEL APICOLE - MIEL - POLLEN - GELÉE ROYALE
Votre partenaire apicole, toujours fidèle et dynamique

LEYGONIE APICULTURE



ABEILLE - MIEL & Cie SARL
86, rue de l'Île au Roi
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Tél 05 55 87 63 06 - Fax 05 55 87 92 84
E.mail : ets-leygonie@wanadoo.fr
Suivez nos nouveautés et promotions sur
www.ets-leygonie.net



Le groupement d'achat québécois ???

Tous les adhérents de l'Abeille Périgordine peuvent commander leur matériel (ruches, cadres, nourrisseurs.....) en profitant de tarifs intéressants.

En fin d'année, vous recevez les tarifs dans la dernière revue. Ainsi, vous pouvez dresser votre commande !!

Mais durant l'année, s'il vous manque quoi que ce soit, Bernard et son équipe restent à votre disposition notamment lors des séances du rucher école à la Gavinie.

Renseignements : lalotbernard@free.fr



J'ai lu pour vous

Jean-Marc Naillon lit pour nous des ouvrages et nous donne l'occasion de les découvrir à travers son article.

Le boulanger des croissants.

De Yannick Beaupuis

Il y a fort longtemps, dans un lointain pays, cinq amis vivaient dans un petit village au milieu des bois: un boulanger, un paysan, un meunier, un bûcheron et un apiculteur. Chaque dimanche, ces joyeux compagnons avaient l'habitude de se réunir chez le boulanger pour partager sa grande spécialité : les croissants au miel. Mais un jour, un prince acheta tous les croissants et demanda qu'on lui en livre tous les jours. Tout le monde se mit au travail, car ils étaient très contents de gagner des pièces d'or, mais bientôt, tout changea dans le pays...

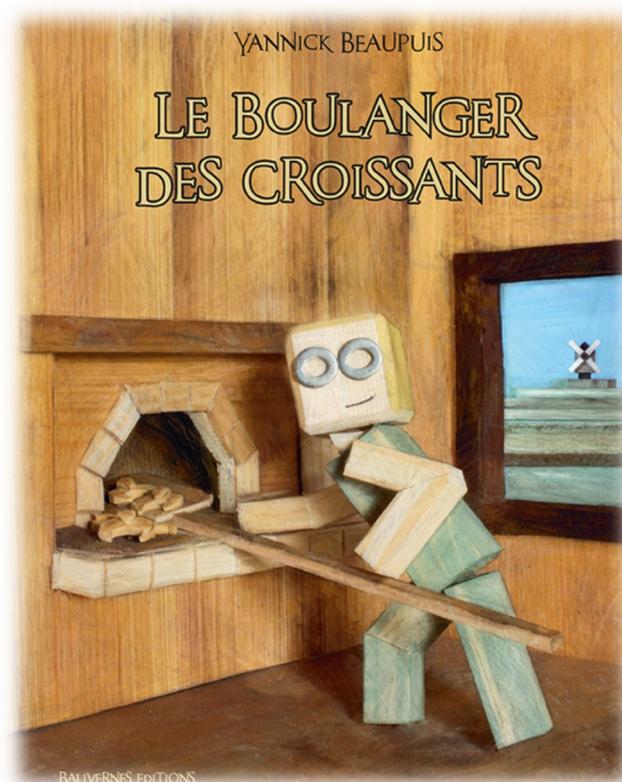
Un conte sur l'envie de posséder plus, de faire plus quand on nous en donne l'occasion. Une histoire qui aide à réfléchir sur les conséquences de nos actions.

Dans ce conte, l'apiculteur n'est pas le personnage principal mais on y voit bien que son activité dépend complètement de la manière dont les autres mènent la leur, au risque de voir disparaître l'environnement favorable à nos abeilles.

Un livre à mettre entre toutes les mains, à offrir aux enfants comme aux grands, car s'il se présente comme sous la forme d'un album pour enfant, il enrichira la bibliothèque de tout apiculteur désireux de réfléchir avec ses enfants ou petits enfants.

Et pour les apiculteurs adeptes de la menuiserie, prenez le temps d'admirer les illustrations étonnantes toutes réalisées à partir de photo d'éléments sorties de l'atelier bois de l'auteur.

Dernier arguments pour vous convaincre : Yannick Beaupuis m'a confié qu'il apprécie le miel du Périgord !





La Confrérie du Miel et des Abeilles

La Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord est très sollicitée depuis le début de cette année 2019, elle a effectuée :

Janvier

THIVIERS : Docte Collège des Maîtres de la Truffe et du Foie Gras du Périgord

LA ROCHELLE : Tête de veau de La Rochelle

Février

LIBOURNE : Saint Romain en Bordelais

TRELISSAC : Fête des Abeilles et du Miel

Mars

SAUVETERRE de GUYENNE : Paloumayres entre 2 Mers

SADIRAC : Gouteurs de Tricandilles

Avril

RION des LANDES : Confrérie des Panturons

VIGEOIS : Confrérie Mycogastronomique Gaillarde

Mai :

BERGERAC : Académie du Chabrol (foire exposition)

VERGT : Fête de la Fraîche et des Fleurs

ITXASSOU : Chapitre de la Cerise

Juin :

BIDART : Chapitre des Chipirons

CLERMONT-FERRAND : Gourmandins et Gourmandises des Fromages d'Auvergne

SARLAT : Chapitre de La Salamandre

La Confrérie du Miel et des Abeilles était présente le jeudi 4 juillet au Mondial de tonte de Moutons au Dorat près de Limoges en présence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et de Monsieur le Président de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette cérémonie a été retransmise à la télévision dans 35 pays.



La Confrérie du Miel et des Abeilles est sollicitée également le dimanche 7 juillet à Périgueux lors de la 100^{ème} Félibrée pour la cérémonie d'ouverture. La Confrérie du Miel et des Abeilles œuvre pour la Défense de nos Abeilles et la promotion de leurs produits.

Jacques LAUGENIE



Escale à la station de la Gavinié de la rando trépassacoise

Création du starter fermé



Journée élevage de reines à La Bachellerie



Cellules royales issues du starter



Une reine sortie de sa colonie